



CABINET DU DÉPUTÉ MAIRE  
08. JUIL 2014  
MAIRIE DE MAISONS ALFORT

Créteil, le 4 juillet 2014,

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Val-de-Marne



Monsieur le Député-Maire,

L'inspectrice de  
l'éducation  
nationale adjointe  
à la DASEN-DSDEN

Le CDEN s'étant tenu le 3 juillet 2014, je vous confirme que **J'arrête les horaires** suivants pour les écoles de votre commune, applicables dès la rentrée scolaire 2014 :

**Ecoles maternelles et élémentaires**

Affaire suivie par  
Marie-Françoise  
Rohée  
Téléphone  
01 45 17 62 70  
Mél.  
marie-  
francoise.rohee  
@ac-creteil.fr

	Enseignement matin		Pause méridienne		Enseignement après-midi	
	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Lundi	9h	12h	12h	14h	14h	16h15
Mardi	9h	12h	12h	14h	14h	16h15
Mercredi	9h	12h				
Jeudi	9h	12h	12h	14h	14h	16h15
Vendredi	9h	12h	12h	14h	14h	16h15

Immeuble le Saint-  
Simon  
68, av. du général  
de Gaulle  
94011 Créteil cedex

Je vous prie d'agréer, Monsieur le député-maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La directrice académique  
des services de l'éducation nationale  
du Val-de-Marne

  
Elisabeth LAPORTE

Monsieur Michel HERBILLON  
Député-Maire  
Hôtel de Ville  
118 avenue de Charles de Gaulle  
94700 MAISONS-ALFORT

Envoi en lettre recommandée / AR